



Arrêté préfectoral n° DRCL-BLE-2020272-0001

Signé par

Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir

le 25 septembre 2020

**28 – Préfecture d'Eure-et-Loir
DRCL – Direction des relations avec les collectivités locales
Bureau de la Légalité et des Elections**

Arrêté préfectoral portant renouvellement du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours



**Arrêté préfectoral portant renouvellement du conseil d'administration du service départemental
d'incendie et de secours**

**La Préfète d'Eure-et-Loir,
Officier de l'Ordre National du Mérite**

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment les articles L.1424-24-1 et suivants et R.1424-1 et suivants ;

Vu l'arrêté de la Préfète d'Eure-et-Loir n° 14a/2020 du 30 mars 2020 portant délégation de signature au profit de Monsieur Adrien BAYLE, Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir ;

Vu la délibération n° CA 2020-22 du 26 juin 2020 organisant le renouvellement du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours ;

Vu l'arrêté n° 2020-742 du 29 juin 2020 fixant la composition du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours ;

Vu le procès-verbal de la commission de recensement des votes en date du 25 septembre 2020 ;

ARRETE :

article 1^{er} : A l'issue des opérations de dépouillement du 25 septembre 2020, les membres des listes suivantes ont été élus au titre du conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours :

Au titre du collège des représentants des communes :

Titulaires :

- Monsieur Olivier HOUDY (*Maire de Dangeau*)
- Monsieur Pierre SANIER (*Maire de Bû*)
- Monsieur François BELHOMME (*Maire d'Épernon*)

Suppléants

- Monsieur Pascal GUERRIER (*Maire de Thimert-Gâtelles*)
- Monsieur Pascal LEPETIT (*Maire d'Oulins*)
- Monsieur Jean-Loup VIDON (*Adjoint à Nogent-le-Roi*)

Au titre du collège des représentants des établissements publics de coopération intercommunale :

Titulaires :

- Monsieur Jean-Pierre GORGES (*Président Chartres Métropole*)
- Monsieur Didier GARNIER (*Vice-président Chartres Métropole*)
- Monsieur Claude JONNIER (*Président SICSPAD*)

Suppléants

- Monsieur Alain BELLAMY (*Vice-président Chartres Métropole*)
- Monsieur Christian PAUL-LOUBIERE (*Vice-président Chartres Métropole*)
- Monsieur Éric GERARD (*Président CDC Terres de Perche*)

article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture d'Eure-et-Loir et Monsieur le Directeur du service départemental d'incendie et de secours d'Eure-et-Loir sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au recueil des actes administratifs de la préfecture d'Eure-et-Loir.

Chartres, le **25 SEP, 2020**

La Préfète,
Pour la Préfète,
Le Secrétaire Général

A handwritten signature in blue ink, consisting of a series of loops and a horizontal line extending to the left.

Adrien BAYLE